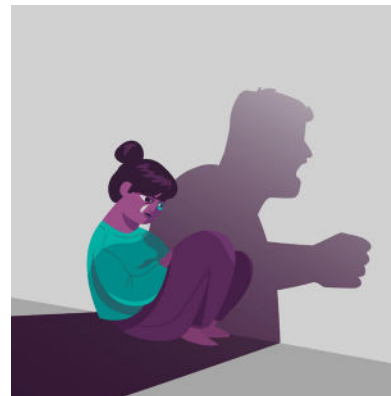


Alerter en cas de danger pour l'enfant et l'adolescent : signalement et information préoccupante

Cette formation s'adresse à un public de professionnels en exercice ou ayant eu une expérience professionnelle auprès des enfants et adolescents, afin d'identifier les dispositifs juridiques existants en cas de danger pour l'enfant, et les enjeux de leurs mises en œuvres, pour les professionnels, pour les mineurs et pour leurs familles.



PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels : conseillers conjugaux et familiaux ; psychologues et psychothérapeutes ; orthophonistes. Professionnels de l'enfance et de la petite enfance (scolaire, personnels de crèche, perico-scolaire, animation – mjc, associations culturelles et sportives...) ; professionnels de santé travaillant auprès d'enfants (services de pédiatrie, urgences...). D'une manière générale, toute personne souhaitant s'informer sur la protection de l'enfance.

D A T E S

**Jeudi
2 avril 2026**

CONTENU

- Le cadre juridique (réglementation, textes de loi, évolution historique des textes).
- Présentation des différents dispositifs juridiques en cas de danger pour l'enfant et l'adolescent : IP et signalement (que faire).
- Présentation des modalités d'usage de ces dispositifs (comment faire), de leurs effets et des enjeux qu'ils soulèvent.
- Déroulement de la transmission d'une information préoccupante, de l'évaluation par les services compétents, identification des acteurs impliqués, et point sur les suites possibles.
- Questions d'éthique et de positionnement professionnel posées par le devoir d'alerter au regard du lien éducatif, thérapeutique, pédagogique, d'accompagnement.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les dispositifs juridiques 1) du signalement et 2) de l'information préoccupante en cas de danger pour l'enfant et l'adolescent. Distinguer ces dispositifs en fonction des différentes situations.
- Identifier les effets, pour les mineurs, pour leurs familles et pour les professionnels, de la mise en œuvre de chacun de ces dispositifs, pour mieux en cerner les enjeux et y avoir recours le cas échéant.
- Discerner comment il est opportun d'actionner ces dispositifs au regard du cadre éthique, déontologique et légal de la profession exercée.

DURÉE DE LA FORMATION

1 JOUR SOIT 7H

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation de l'atteinte des objectifs en parallèle à l'enquête de satisfaction
- Une attestation de formation sera remise à la fin de la session.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES ET PRÉREQUIS

Être professionnels en exercice ou ayant eu une expérience professionnelle auprès des enfants et adolescents.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Stessy Tetard-Hébert, enseignante chercheuse en droit privé à l'ISF.
- Emilie Bonnefoy, cheffe de service à l'Union Départementale des Associations Familiales – UDAF.
- Bénédicte Berruyer-Lamoine, psychologue clinicienne, psychanalyste, chargée d'enseignement à l'ISF.

ACCESSIBILITÉ

Une accessibilité physique et pédagogique aux personnes en situation de handicap est mise en place. Le Pôle Santé de l'UCLy vous accompagne avec sa mission handicap pour faciliter votre parcours.

Contact : mission.handicap@univ-catholyon.fr

MODALITÉS D'ADMISSION



Candidature en ligne
Admission sans
disposition
particulière



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Exécution de la formation : en présentiel

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques, méthodologiques et résultats de recherche
- Temps de partage d'expériences professionnelles et de réflexion
- Cas pratiques

Effectif moyen : 12 personnes

INFORMATIONS PRATIQUES

Contacts formation

Institut : ISF, Institut Société et Famille
Corinne Hierry – isf@univ-catholyon.fr 04 26 84 52 10
Responsable de formation : Marina Rougeon

Lieu de formation

ISF - Institut Société & Famille
Université Catholique de Lyon | Campus Saint-Paul
10, place des archives 69002 Lyon

Frais pédagogiques

Devis sur demande

Inscription : uclly.fr



Plusieurs modes de financement sont possibles pour financer tout ou partie de votre formations en fonction de votre statut et de votre projet professionnel.
Certains dispositifs peuvent se cumuler.

Nous vous invitons à nous contacter pour obtenir un conseil selon votre situation :
fp@univ-catholyon.fr